

Bilan annuel 2015-2016 d'animation du Docob des sites de la Crau Natura 2000

Préambule :

Le Docob et les sites Natura 2000

- Zone Spéciale de Conservation « Crau centrale/Crau sèche » (FR9301595) en application de la Directive "Habitats, Faune, Flore"
- Zone de Protection Spéciale « Crau » (FR9310064) en application de la Directive "Oiseaux"

Le Docob Crau sèche-Crau centrale, commun aux deux sites, a été actualisé et validé en COPIL le 26 mars 2015. Il n'y a cependant pas pour l'instant d'arrêté préfectoral.

L'animation

Le premier document d'objectif a été rédigé par le comité de foin de Crau entre 2001 et 2002 puis la Mairie de Saint Martin de Crau a été nommée structure animatrice en juillet 2009.

Mme Henry, adjointe au maire à l'environnement et au développement durable est présidente du COPIL suite à son élection durant le COPIL du 26 mars 2015.

Mme Elodie GERBEAU a été en charge de l'animation des deux sites Natura 2000, sur la base d'un 100% partagé à hauteur de 50% pour chaque site du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 correspondant à la première année de la convention en cours.

Le Comité de foin de Crau est, quant à lui, en charge de l'animation des MAEt et MAEc suite à la rédaction du PAEc.

Le présent bilan couvre une période allant du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016.

L'actuelle convention porte sur une période débutant au 1er juillet 2015, date à laquelle l'animatrice Natura 2000 a été recrutée. Suite à son départ, un avenant a permis de décaler le début de l'année 2 au 12 septembre 2016.

Rappel des enjeux et objectifs du Docob

- Habitats :

Les enjeux de conservation sont jugés très forts pour trois habitats strictement méditerranéens et ayant subi une forte régression.

- Parcours substeppiques de graminées annuelles du Thero-Brachypodietea (UE 6220) : Cet habitat endémique à la Crau a vu sa surface largement diminuer au cours des dernières décennies. Il est toujours menacé par divers projets d'aménagements. Il doit son maintien au pâturage extensif des brebis. Habitat très peu résilient, c'est aussi un habitat d'espèce de nombreuses espèces communautaires.
- Mares temporaires méditerranéennes (UE 3170) : Habitat très rare au niveau français, il est sensible et est susceptible d'être altéré par de nombreuses altérations.

- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de *Molino-Holoschoenion* (UE 6420) : Habitat en régression généralisée et rare en France, il est sensible à toute modification du régime hydraulique et nécessite un entretien par des pratiques agricoles extensives.

- Espèces :

Originellement, la Crau avait été désignée en ZPS pour ses populations très rares d'oiseaux. Il n'est donc pas étonnant que des espèces d'oiseaux, dépendant des parcours steppiques soient notées en enjeu prioritaire dans le DOCOB.

- Ganga cata : Seule station française, la Crau compte une centaine de couples. La population de Ganga cata est en lent déclin sans que les causes ne soient réellement connues. Il dépendrait principalement de l'état et de la surface disponible de pelouses sèches.
- Alouette calandre : la Crau accueille environ 90% de la population française d'Alouette calandre. C'est une population restreinte mais apparemment en croissance. Elle dépend de l'état et de la surface disponible de pelouses sèches.

Au total, le site compte 10 habitats d'intérêt communautaire dont trois prioritaires, 16 espèces de faune d'intérêt communautaire et 43 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Les principaux objectifs de conservation sont les suivants :

Hydrosystèmes et zones humides		
OC1	1	Maintenir la fonctionnalité hydrique et la qualité physico-chimique des eaux souterraines et superficielles
OC2	1	Veiller à la conservation des habitats réduits ou ponctuels remarquables
Milieux ouverts et semi-ouverts, milieux agricoles		
OC3	1	Conserver les milieux steppiques et favoriser la diversité biologique
OC4	2	Conserver les milieux prairiaux
OC5	2	Conserver et restaurer les corridors écologiques
Milieux forestiers		
OC6	2	Conserver les habitats forestiers à enjeux
Divers		
OC7	1	Conserver la faune patrimoniale
OC8	3	Conserver les populations de chiroptères
OC9	3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

Pour atteindre ces objectifs 21 mesures ont été identifiées dans le Docob.

Priorité	Code et libellé de la fiche-actions
Actions de gestion liées aux corridors	
1	CORR-1 : Restaurer les espaces interstitiels à enjeux de reconnexion et maintenir les zones à enjeux de continuité steppique
2	CORR-2 : Entretenir les ripisylves relictuelles sur le site
2	CORR-3 : Maintenir la structure bocagère
Actions de gestion liées aux milieux humides	
1	HUM-1 : Restauration et entretien léger des marais à Marisque par un débroussaillage et l'ajustement d'un

Priorité	Code et libellé de la fiche-actions
	pâturage extensif/ fauche différencié maintenant une mosaïque de milieux plus ou moins ouverts
2	HUM 2 : Maintien d'un réseau hydraulique de canaux de qualité
3	HUM 3 : Localiser et initier des campagnes contre les espèces envahissantes des canaux d'assainissement (<i>Cortaderia Selloana</i> , <i>Ludwigia peploides</i>)
Actions de gestion liées aux milieux ouverts	
1	PEL/PRAI-1 : Soutenir et développer les pratiques pastorales extensives en privilégiant les coussouls, friches, herbes de printemps et landes sous-bois disponibles
2	PEL/PRAI-2 : Soutenir les pratiques d'irrigation gravitaires assurant le maintien de la nappe
1	PEL/PRAI-3 : Réouverture et entretien de surfaces embroussaillées à fort potentiel steppique envahies par des formations arbustives
1	PEL/PRAI-4 : Limiter les débordements d'excédents d'eau d'irrigation sur les zones steppiques en calibrant les fossés récepteurs des eaux de colatures
2	PEL/PRAI-5 : Maintenir un pâturage extensif ou une fauche pour limiter l'envahissement par les ligneux sur les prairies humides
Actions de gestion liées à l'arboriculture	
3	VER-1 : Valoriser une arboriculture et oléiculture plus respectueuse de l'environnement en limitant les traitements sanitaires
Actions de gestion liées aux milieux forestiers	
3	FOR-1 : Favoriser la maturation des chênaies vertes
3	FOR-2 : Mettre en place une prévention contre les incendies par une gestion pastorale
Actions de gestion liées aux chiroptères	
2	CHIRO-1 : Restaurer et entretenir les corridors boisés, voies de déplacement des chauves-souris, entre gîtes et zones de chasse
Actions de gestion liées aux oiseaux	
3	AVIF-1 : Favoriser les milieux de stationnement ou de repos du Vautour percnoptère, du Milan noir et du Rollier d'Europe
1	AVIF-2 : Reconvertir les surfaces cultivées en grandes cultures par un couvert végétal favorable à l'avifaune patrimonial (<i>Tetrax tetrax</i>)
Actions de gestion et maîtrise du site	
3	GEST-1 : Canaliser la fréquentation sur les milieux naturels
Animation et communication	
1	ANIM-1 : Piloter la phase d'animation des sites (gouvernance, contractualisation, concertation...)

Priorité	Code et libellé de la fiche-actions
1	COM-1 : Actions de communications autour des sites et de leurs enjeux (page web, réunions d'information, interventions, supports pédagogiques, kit de communication...)
2	ETUDE-1 : Améliorer la connaissance et suivre l'état de conservation des habitats naturels et des espèces

Missions de la structure animatrice :

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

1. Gestion des habitats et espèces

1.1 Animation des contrats Natura 2000

Aucun contrat n'a été envisagé pour la période considérée.

1.2 Animation des MAEc

L'animation des MAEc est entièrement portée par le Comité de Foin de Crau. L'animatrice Natura 2000 n'est en charge que de la communication des données pour information ou sensibilisation ainsi que d'un suivi pour s'assurer de la cohérence du PAEc et des MAEc avec les objectifs du DOCOB.

Il est à noter que les MAEt ont été renouvelées en 2015 en MAEc. Suite à un retard de paiement, aucune MAEc n'a été signée en 2016.

L'ensemble des mesures appliquées sur le territoire est listée dans le Tableau 1 ci-après.

TABLEAU 1: TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTRATS SIGNES (MAET, 227 ET 323B)

Code mesure	Nom mesure	Nombre de bénéficiaires	Niveau de priorité de la mesure dans le DOCOB	Superficie concernée (ha) Ou ml concerné	Espèce/habitat visés avec niveau de l'enjeu de conservation correspondant	Montant pour 1 an (€)
PA_CR13_HE1	Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	155	2	5517,18	6510	626 806,82
PA_CR13_HE2	Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle et pâturage de la 4eme coupe des prairies de foin de Crau	77	2	3204,33	6510	605 778,59
PA_CR13_HE3	Restauration et entretien léger des marais à Marisque	7	1	193,14	7210 Odonates et Cistude d'Europe	14 570,48
PA_CR13_HE4	Ajustement de la pression de pâturage	32	1	3651,43	6220-6510 6420-9340	275 463,88
PA_CR01_HA01	Entretien des haies	14	2	41025,00	Oiseaux : Alouette calandre, Faucon crécerellette, Rollier d'Europe... Chiroptères	14 769,00
PA_CR02_HE08	Amélioration de la gestion pastorale	3	3	144,62	9340	10 910,13
PA_CR02_FO01	Entretien des canaux	3	2	10199,00	Chiroptères, Cistude d'Europe	13 156,71
TOTAL						663 818,07 €

Nombre total de contractants : 235.

Les MAEc sont l'outil principal de gestion des habitats et des espèces. Son utilisation est essentielle pour maintenir une agriculture extensive favorable aux espèces et aux habitats d'intérêt communautaire. Le comité de foin de Crau permet de faciliter l'adhésion des acteurs du monde agricole à Natura 2000. Cependant, le nombre de contractant étant élevé, le comité de foin de Crau n'a pas les moyens de suivre l'ensemble des MAEc.

1.3 Animation de la charte Natura 2000

Sur le site, la charte Natura 2000 n'est pas considérée comme une priorité. Ainsi, aucune signature de la charte n'a été envisagée.

1.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Aucun autre outil financier n'a été envisagé.

1.5 Exonération de la TFNB

Des réclamations ont été formulées par plusieurs propriétaires. L'action de l'animatrice a consisté en une vérification du listing des parcelles en Natura 2000, à des appels au centre des impôts fonciers et à des aides auprès de certains agriculteurs pour monter les dossiers.

Temps consacré : 9 journées au lieu de 49 prévues

2. Évaluation des incidences des projets

Comme il l'avait été précisé lors de la RCPA du 28/09/2015, le territoire présente une dynamique d'aménagement très importante qui nécessite une animation Natura 2000 adaptée à ses besoins et notamment dans le cadre des porters à connaissances des enjeux écologiques des sites auprès des porteurs de projet.

Ainsi depuis le 1^{er} juillet 2015, l'animatrice Natura 2000 a été sollicitée pour effectuer le porter à connaissance de 21 projets listés dans le Tableau 2 ci-après. Lorsque le projet a été jugé peu impactant, une simple fourniture des données du DOCOB a été faite. Les projets les plus impactants ont quant à eux fait l'objet d'une visite de terrain.

TABLEAU 2 PROJETS SOUMIS A EVALUATION D'INCIDENCE

Projets présentés depuis le 1 ^{er} juillet 2015	Porteur de Projet	contribution
Jumelage de 3 canaux d'irrigation	ASCO des Arrosants de la Crau	PaC
Aménagement d'un parking de covoiturage	ASF	Visite de terrain PaC
Extension de la clôture périphérique de la BA125	BA125 Istres	PaC
Construction d'une mini-centrale hydroélectrique sur le canal de Craponne	GIE SGC et ASCO	Visite de terrain PaC
Installation de Stockage de Déchets Inertes	FORMENT	Entretien individuel PaC
Permis de construire des locaux de GRT Gaz	GRT Gaz	Entretien individuel PaC
Transfert de terre végétale et changement de destination d'une parcelle agricole - Projet CAUVIN	Mr CAUVIN	Visite de terrain PaC
Aménagement de la N113	CD13	Conseil en amont de la procédure

		Fourniture de données Docob
PLU Eyguières	Marie d'Eyguières	Fourniture de données du Docob
PLU Grans	Mairie de Grans	Fourniture de données du Docob
Permis de construire pour une centrale co-génération liée au chauffage de serres – Arles	SARL COMBORCIERE	Suivi de dossier
Mini centrale hydroélectrique sur le Canal de Crau	Sté Canal de Provence	Visite de terrain 2 PaC
Centrale photovoltaïque URBASOLAR - Ménudelle	URBASOLAR	PaC
Travaux sur l'Oléoduc de Défense Commune	TRAPIL	PaC
Construction de 2 serres de 800m ² chacune - Demande Préalable de Travaux	Mme CADET	Conseil en amont de la procédure
Travaux RTE sur 5 pylônes	RTE	Fourniture de données du Docob
Débroussaillage de la servitude d'un pipeline	TRAPIL	Conseil en amont de la procédure
Lotissement CAPHAN	Mairie de Saint Martin de Crau	Conseil en amont de la procédure
Création de piste sur l'aérodrome de Salon-Eyguières	Association AUPASE	Visite de terrain PaC
Projet de méthanisation	SAS BIOGAZ DU VALLON	Suivi de dossier
REVISION PLU - Changement de désignation d'une parcelle naturelle vers agricole - Foin de Crau de Mr CAUVIN Étang des Aulnes	Mairie de Saint Martin de Crau	Suivi de dossier
Hangar Agricole avec panneaux PV - Mas de Poscos		Suivi de dossier
FDGER GAEC LE MISTRAL - restauration et semis sur parcelles agricoles	GAEC LE MISTRAL	Visite de terrain PaC
Lotissement Mas DEVILLE SMC	SMC	PaC
Création de prairies de foin de Crau - Manade CHAPELLE Mr LUPI	LUPI Florent	PaC
Manège à chevaux CALVIÈRE Julie	CALVIÈRE Julie	PaC
Lotissement MOULES - AZURETUDES		Suivi de dossier
ZAC à Salon de Provence	Association Crau Verte	Suivi de dossier
Remblai route de Grignan		Alerte de l'Etat sur un projet impactant
Meeting aérien	BA125 Istres	Fourniture de données du Docob

Légende : PaC=Porter à connaissance

Temps consacré : 57 journées au lieu de 46 prévues

3. Suivis scientifiques et techniques

➤ Suivi Outarde canepetière

Une convention a été établie entre la DREAL PACA et le CEN PACA pour la réalisation d'un **inventaire des populations d'Outardes canepetières** et une actualisation de **l'occupation du sol des parcelles inventoriées** (pelouses sèches dont habitat coussoul UE 6220).

Conclusions de l'étude : Le nombre d'outarde resterait stable en Crau. Ce résultat serait cependant à nuancer. On note une diminution du nombre d'individus dans les zones situées au Nord de la Crau et une densification dans la

Crau centrale. Ce constat est inquiétant, car les coussouls de la réserve ne pourront pas accueillir la totalité de la population d'Outarde.

La Mairie de Saint Martin de Crau a missionné un stagiaire Florian ASSENS en soutien aux missions d'animation Natura 2000.

Le stage de 3 mois a porté sur la préparation de l'inventaire des odonates et une participation au suivi de population de lézard ocellé sur la RNN CC (CEN PACA).

➤ Préparation à l'inventaire odonate

Le travail du stagiaire consistait à :

- compiler les données naturalistes existantes sur les Odonates ;
- réaliser un inventaire des zones humides et une priorisation des sites au regard de leur intérêt écologique ;
- identifier des sites justifiant un effort de prospection supplémentaire en vue de demander un soutien financier pour un inventaire en 2017.

Action menée en partenariat avec le CEN.

Espèces concernées :

- **Agrion de mercure**, *Coenagrion mercuriale* ;
- **Cordulie à corps fin**, *Oxygastra curtisii* ;
- **Gomphe serpent**, *Ophiogomphus cecilia* ;
- **Gomphe de Graslin**, *Gomphus graslinii*.

Habitats concernés : tous les habitats de zones humides.

Conclusions de l'étude : Au regard du travail effectué lors de ce stage, il apparait que des zones humides (ZH) présentent un fort intérêt écologique et mériteraient un effort de prospection supplémentaire et régulier : **l'Etang des Aulnes** (exutoire et ZH à l'ouest), **la ZH d'Eyguières/Salon**, **le mas de Reyre**, **les ZH en amont de l'Etang d'Entressen**.

➤ Suivi de population de lézard ocellé

Le travail du stagiaire consistait à apporter son aide au CEN PACA pour des observations de terrain du Lézard ocellé et pour la pose de pièges photographiques.

Le but du suivi était d'étudier les conditions météorologiques les plus favorables à la thermorégulation du Lézard ocellé et par conséquent à l'observation par les naturalistes afin d'optimiser son suivi. Cette analyse permettra également d'identifier les conditions dans lesquelles le Lézard ocellé est le plus exposé à la prédation.

Conclusions de l'étude non disponibles.

- Participation à des réunions de suivis d'inventaire et de programme d'action national (ex : réunion d'inventaire cheveche Athena, séminaire PNA outarde, copil PNA Faucon crécerellette, comité de suivi de la réserve naturelle des Coussouls de Crau, copil du PRA odonates, journée Filmed) et journées de terrain pour la connaissance du territoire et le suivis des inventaires (8j)

Temps consacré : 37,5 au lieu de 42 prévues

4. Information, communication, sensibilisation

4.1 Création / mise à jour d'outils de communication, media

- La trame de la **rubrique Natura 2000 du site internet** de la Ville de SMC a été construite à l'été 2015, le contenu est en cours de rédaction. La priorité a été donnée à la rédaction d'articles permettant la compréhension des démarches d'évaluations des incidences et de la politique Natura 2000. (4,5j)
- Une lettre d'information à destination des 12 communes du territoire Crau a été produite pour informer des avancées de Natura 2000 (1,5j)
- Lettre d'information Natura 2000 à destination du grand public (non abouti) (5,5j)

Communication avec les media :

- Article dans Infos Saint-Martin (article en annexe) (1j)

4,2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels et réunions sur le territoire

Un travail important de présence auprès des acteurs et de sensibilisation a été réalisé. De nombreuses rencontres ont été organisées pour déterminer des collaborations potentielles (exemple d'acteurs contactés : SYMCRAU, organisme de chasse, réserve naturelle, élus, associations comme agir pour la Crau, des bureaux d'étude comme agir écologique, wwf) (8j)

4.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

- Présentation de la politique Natura 2000 aux élus de Saint Martin de Crau, 18 avril 2016, Saint Martin de Crau (4j)

4.4 Communication / Animation auprès des scolaires

- Rencontre avec des étudiants (2j) :
 - o Renseignements généraux sur Natura 2000 (Master 2)
 - o Renseignements sur les financements Natura 2000 pour un projet étudiant cherchant des substituts à l'utilisation du glyphosate (Master 2, 15 étudiants)
 - o Renseignements généraux pour un groupe de TPE (1^{ère} bac général)
- Aide pour le choix d'une visite d'une classe de bac professionnel.(0.5j)

4.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

- Rencontre d'information et d'échanges techniques :
 - o Journée des animateurs Natura 2000 des Bouches-du-Rhône, 14/12/2015, Roque d'Anthéron (1j)
 - o Journée des animateurs Natura 2000 de PACA, 14/06/2016, Aix-en-Provence (1j)
- COPIL
 - o Copil Natura 2000 site des Alpilles, 21/04/2016, Saint-Etienne-du-Grès (0.5j)

Temps consacré : 29 sur les 36 prévues

5. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

- **La caractérisation des cours d'eau engagée par la DDTM 13** en octobre 2015, à la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, dans le but d'identifier les tronçons hydrographiques qui justifieraient un cadre réglementaire plus spécifique pour leur gestion. Un avis a été formulé auprès des services de l'Etat afin de présenter l'intérêt écologique de certains tronçons hydrographiques (Chapelette, Canal de Vergières et Canal Centre Crau) qu'il conviendrait de qualifier de cours d'eau d'un point de vue réglementaire.(4j)
- **L'Étude Ressource Stratégique portée par le SYMCRAU** pour l'eau potable (lancée en septembre 2015) visant à sécuriser en qualité et en quantité les besoins en eau potable pour 2030 sur le territoire de la Crau. Participation à des ateliers de travail, communication des enjeux écologiques sur les zones de sauvegardes choisies (4,5j);
- **L'étude de l'occupation du sol portée par SYMCRAU** permettant une actualisation des cartographies. Participation à l'établissement du cahier des charges pour une prise en compte des habitats communautaires (0.5j)
- **L'intégration de la Trame Verte et Bleue dans le SCOT Pays d'Arles** portée par le Syndicat Mixte du Pays d'Arles. Fourniture de données et réalisation de cartes d'habitats, du réseau de haies et le réseau hydrographique (3,5j)
- **Comité technique SPSE**, participation à la réunion (0.5j)

Temps consacré : 21 au lieu de 8 prévues

6. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

6.1 Organisation de la gouvernance du site

6.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage :

- Le COPIL sera organisé en début d'année 2.

6.1.b Animation de groupes de travail :

- Aucune animation de groupes de travail n'a été réalisée.

6.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat :

- Préparation du prévisionnel d'action, RCPA et compte rendu (9j)

6.2 Gestion administrative et financière

- Recrutement et encadrement d'un stagiaire : rédaction de la proposition de stage, suivi du travail du stagiaire (8j)
- Etablissement du budget prévisionnel (2j)

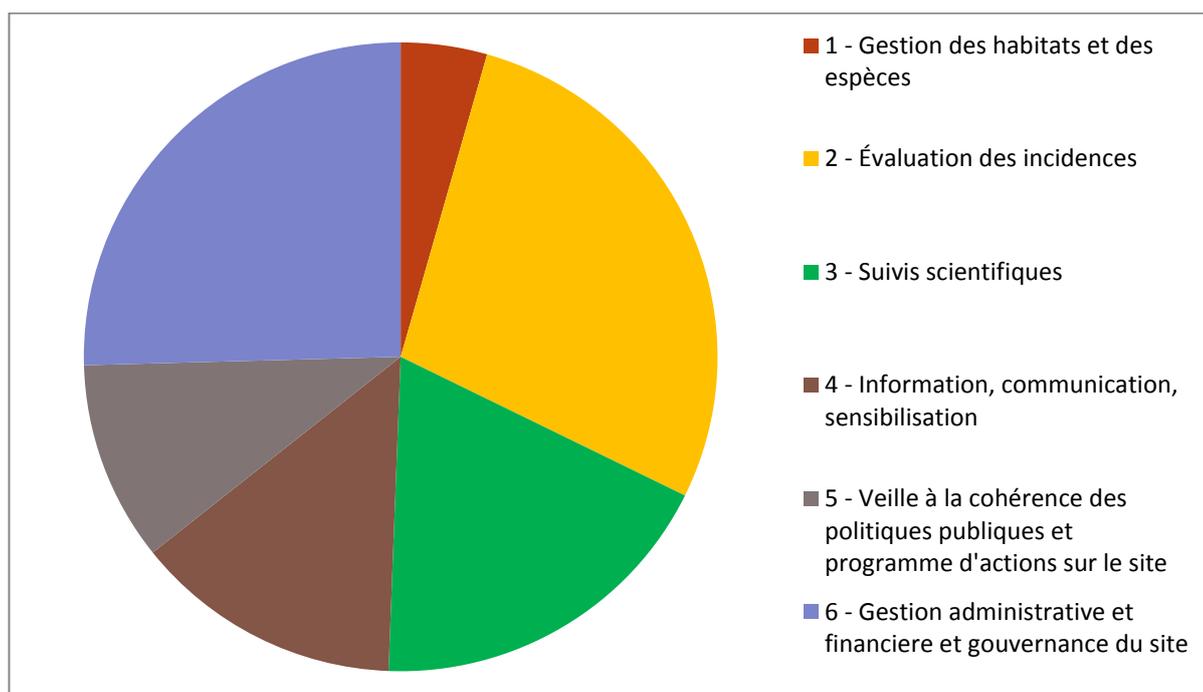
6.3 Compléments et mise à jour du DOCOB

- Un travail de reprise de certaines cartes de l'atlas socio-économique a été réalisé sur demande de la DREAL (8j)

Temps consacré : 52 au lieu de 32 prévues

7. Synthèse

Bilan des activités de l'animatrice:



GRAPH 1: REPARTITION DU TEMPS ALLOUE A CHAQUE MISSION

Remarque laissée par Elodie Gerbeau :

- Bien qu'importantes, les évaluations d'incidence se trouvent être très chronophage (plus de 30% du temps du travail) et ne permet pas à l'heure actuelle de réaliser les autres missions que sont notamment le suivi scientifique et la création d'outils de communication. Après 12 mois de recul sur l'animation Natura 2000 des sites de la Crau, il apparaît plus pertinent de consacrer un peu de temps au volet communication via la rédaction d'articles sur le site internet de la ville (Ex : intérêt agro-écologique des haies, revalorisation des friches agricoles - pelouses sèches - , mise en avant de la biodiversité de la Crau - résultats du stage de Florian - ...). La conception d'outils de communication plus élaborés nécessitant

d'avantage de temps de travail (période estivale à privilégier). Les articles internet pourront être transmis au format pdf, sous la forme d'une newsletter, aux 12 communes comme il a été fait précédemment.

Une revalorisation des outils de communication est donc à prévoir pour l'année à venir.

Remarque a posteriori de Marine Scarpari

- Au niveau de la contractualisation, l'animatrice n'a à sa charge que les contrats Natura 2000 (hors MAEc). Il serait donc judicieux dans le prévisionnel d'action de limiter le temps consacré à ce volet pour le réinvestir notamment sur les questions de cohérence des politiques publiques où la demande est plus importante.